



OCTOBRE ROSE

2025

Octobre Rose au travail : la santé des femmes, c'est aussi l'affaire de l'employeur

Une réalité trop longtemps ignorée par les pouvoirs publics

Depuis de nombreuses années, une réalité sanitaire préoccupante est largement ignorée par les pouvoirs publics : l'impact des conditions de travail sur la santé des femmes, notamment en matière de cancer. Il est scientifiquement établi que **le travail de nuit augmente de 26 % le risque de développer un cancer du sein**.

Pourtant, ce facteur de risque majeur n'est toujours pas officiellement reconnu comme une cause de maladie professionnelle. Cette absence de reconnaissance s'étend également aux cancers liés à l'exposition à des substances cancérogènes, un risque particulièrement présent dans des secteurs à prédominance féminine comme le nettoyage ou les services d'aide à la personne. Ces cancers professionnels restent largement sous-estimés et, par conséquent, sous-déclarés.

Un système sexiste et inégalitaire

Cette situation met en lumière les failles d'un système profondément inégalitaire. Le chiffre de **seulement sept cas de cancer du sein reconnus comme maladie professionnelle en France** est un indicateur scandaleux de cette invisibilisation. Le tableau actuel des maladies professionnelles, qui sert de référence pour la reconnaissance, ignore les spécificités des métiers féminins et ne prend pas en compte les risques particuliers auxquels les femmes sont exposées. En conséquence, la médecine du travail reste souvent aveugle aux réalités vécues par les travailleuses, perpétuant un système qui invisibilise les expositions cancérogènes dans les professions majoritairement féminines et prive les victimes de la reconnaissance et de l'indemnisation auxquelles elles ont droit.

Fédération
Nationale
Équipement
Environnement



COLLECTIF
FEMMES MIXITÉ

CE QUE LA CGT REVENDIQUE :

RECONNAÎTRE & PRÉVENIR

- Incrire les cancers du sein et des ovaires dans le tableau des maladies professionnelles
- Adapter les critères de pénibilité aux risques spécifiques aux femmes

MIEUX ÉVALUER

- Obligation d'un DUERP genre dans toutes les administrations
- Former les acteurs et actrices de la prévention à une approche différenciée femmes-hommes
- Collecter des données genre sur les arrêts de travail liés au cancers

REFORCER LES MOYENS

- Donner plus de moyens à la médecine du travail et à l'inspection du travail
- Former les professionnel·les à la santé des femmes

ACCOMPAGNER LES PARCOURS

- Faciliter la reprise du travail après un cancer : temps partiel thérapeutique sans perte de salaire, adaptation du poste, accompagnement personnalisé, abrogation du jour de carence et du retrait de 10 % du salaire en arrêt maladie
- Prendre en compte les effets du travail sur la santé des femmes retraitées

AGIR POUR LE DÉPISTAGE

- Instaurer une journée de dépistage sur le temps de travail, prise en charge par l'employeur (comme dans les pays nordiques, où le taux de dépistage atteint 80 %)

Ne pas jeter sur la voie publique

La santé des femmes n'est pas une option !

C'est un droit. Un combat collectif.